

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

La société **Ikati Group SAS** ayant pour nom commercial **Ikati** et représenté par son président **Philippe Gruselle** dont le siège social est situé au : 13 Rue de Paris F-57570 Mondorff. Immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Thionville Numéro de Siret 810 267 930 00016 Code APE 6201Z, (ci-après désignée «**Ikati Group SAS**»), propose à ses clients des prestations de services d'assistance et des actes de formation, **concernant du matériel informatique, la réparation de tablettes tactile, et téléphones portables** à domicile.

Ces prestations sont conclues entre **Ikati Group SAS** et le Client. Ces prestations sont accessibles qu'aux particuliers et aux entreprises.

Article 1 - Caractéristiques essentielles des Prestations et application des conditions générales de vente (C.G.V)

Les caractéristiques essentielles des prestations, qui font l'objet de la vente, sont décrites dans les catalogues ou sur tout support publicitaire émanant de **Ikati Group SAS**. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux CGV. Les CGV sont disponibles et peuvent être obtenues auprès d'**Ikati Group SAS**.

Article 2 - Obligation de Ikati Group SAS

Ikati Group SAS fournira les prestations dans le cadre d'une obligation de moyens.

Article 3 - Obligations du Client

Le Client s'engage à tenir à la disposition de **Ikati Group SAS** l'ensemble de la documentation technique remis par les fabricants et/ou distributeurs et/ou fournisseurs notamment les supports numériques d'installation, les numéros de licences, les codes d'identification des différents fournisseurs potentiels et toute information nécessaire à **Ikati Group SAS** au titre de son intervention (exemple : l'historique de l'apparition de la panne).

Le Client est responsable de la réalisation de ses sauvegardes de ses données et de ses logiciels avant la réalisation de la prestation par **Ikati Group SAS**.

Le Client s'engage à ce que son matériel informatiques, téléphones portables, tablettes tactile soit branché sur une installation aux normes et qu'il soit facilement accessible par les techniciens.

Le Client s'engage à payer les frais de déplacements de 25 euros hors T.V.A à la société **Ikati Group SAS**

Le Client est informé que l'ensemble des frais, quels qu'ils soient, afférents à l'exécution des prestations et notamment les frais d'électricité, de connexions à Internet ou les frais d'usure des consommables informatiques engendrés par les manipulations effectuées par **Ikati Group SAS** sont et restent à sa charge.

En aucun cas, le Client ne pourra en demander le **remboursement total ou partiel sous quelque forme que ce soit**.

Le Client est informé que les prestations, comme sa propre intervention, peuvent entraîner une rupture de la garantie du constructeur et/ou du distributeur et/ou du fournisseur auprès duquel le Client a acquis ses équipements et à laquelle ne se substitue en aucun cas une garantie de la part de **Ikati Group SAS**.

Il appartient au Client de vérifier que ses équipements ne sont plus sous garantie contractuelle.

Le Client s'engage à effectuer les branchements utiles au bon fonctionnement du matériel avant la venue du technicien pour la réalisation d'une formation. Si tel n'est pas le cas, le technicien prendra le temps nécessaire pour effectuer la mise en service du matériel et effectuera ensuite la formation.

Article 4 - Prise de commande

Le Client doit passer sa commande par téléphone au siège de **Ikati Group SAS** ou lors du déplacement de l'intervenant à son domicile.

Article 5 - Prix et paiement

Les prix indiqués dans les catalogues ou sur tous autres supports publicitaires sont hors T.V.A. applicable à la date d'impression de ceux-ci.

Le coût de la prestation doit être réglé par le Client à la fin de l'intervention au technicien par chèque bancaire ou postal à l'ordre de **Ikati Group SAS** ou par un règlement Espèce. Les prix correspondent à une intervention effectuée dans les conditions normales et sur la base des informations communiquées par le Client.

En cas de retard de paiement, une pénalité de 3 fois le taux intérêt légal sera appliquée, à laquelle s'ajoutera une indemnité forfaitaire suivant le décret 2012-1115 du 2 octobre 2012 pour frais de recouvrement de 40 euros.

Article 6 - Délai de rétractation

Si pour quelque raison que ce soit le Client n'est pas satisfait de la prestation, l'article L121-20-2 du Code de la Consommation énonce que tout consommateur dispose d'un délai de sept jours francs pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalités. Il est toutefois précisé que le droit de rétractation ne pourra être exercé dans le cas où l'exécution de la prestation de service a commencé, avec l'accord du Client, avant la fin du délai évoqué ci-dessus.

Article 7 - Garantie – Responsabilité

Ikati Group SAS ne peut être tenu responsable d'un quelconque préjudice indirect (tel que la perte de données, perte de profit...) et, en tout état de cause, si sa responsabilité venait à être retenue au titre d'un préjudice direct le montant de l'indemnité versé par **Ikati Group SAS** ne saurait excéder la somme réglée par le Client au titre de l'intervention.

Article 8 - Loi informatique et liberté

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, ou de suppression portant sur les données personnelles collectées par **Ikati Group SAS**. Ces droits pourront être exercés sur simple demande écrite en contactant **Ikati Group SAS** à l'adresse : 13 Rue de Paris – F-57570 Mondorff.

IKATI GROUP S.A.S

Tél Fr : +33.6.27.45.31.02
Tél Lux : +352.621.636.628

13 Rue de Paris
F-57570 Mondorff
N° de Siret : 810 267 930

<http://www.ikati.com>
ikatihosting@gmail.com
N° TVA : FR01 810 267 930

